

*“Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas  
et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître”*

*Grégoire*

Le Conservatoire national des arts et métiers voit le jour au début de la Convention thermidorienne. L'acte de naissance de l'institution nouvelle – un décret de la Convention nationale du 10 octobre 1794 – résulte d'un rapport très étayé, en date du 29 septembre 1794, établi par Henri Baptiste Grégoire.

## SEQUENCE RÉTRO

### La Science en fête !

Le 27 août 1878, une grande soirée scientifique est organisée au Conservatoire des arts et métiers, à l'occasion du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Les festivités ont lieu dans la bibliothèque du Cnam, ancien réfectoire des moines. Sur cette gravure, on peut y reconnaître la chaire du prieur, toujours visible aujourd'hui.



# L'OBJET INSOLITE

Être ou ne pas être... une lumière ?



Ce tableau de contrôle de consommation pour ampoules à incandescence a été réalisé sur mesure pour le Conservatoire en 1912, sans doute pour les leçons de la [chaire d'Électricité industrielle](#). Il est aujourd'hui conservé dans les réserves du musée des Arts et Métiers et a fait l'objet d'une minutieuse restauration en 2015.



**L'abbé Grégoire, un héritage toujours vivant:**

**"Il faut créer des écoles normales pour y former des instituteurs laïcs; s'ils sont bons, vous aurez tout."**

**"Citoyens, n'oubliez jamais que c'est la liberté de la presse qui a conquis la liberté publique. Et vous vous bornez à dire que les abus de cette liberté seront réprimés la loi!"**

**"Des bibliothèques et des musées formés avec choix sont en quelque sorte les ateliers de l'esprit humain. Il faut révolutionner les arts, rassembler tous les matériaux, tous les moyens, et transmettre cet héritage aux générations futures."**

“De l’unité d’idiome ... devrait se former l’unité républicaine. [...] Nul ne peut être empêché de parler ou d’écrire son patois ou son idiome à condition qu’il sache la langue commune.”

“Ma voix et ma plume n’ont cessé de revendiquer les droits imprescriptibles de l’humanité souffrante, sans distinction de rang, de croyance, de couleur.”